



## Sa mission

La chargée de mission Économie Circulaire et Concertation anime le service dont elle a la charge.

Elle fait partie de l'équipe CTES et travaille en lien avec la directrice qui en assure la coordination et le chargé de mission Sobriété et Énergies Renouvelables. Sa mission est d'encourager et de développer la dynamique du PETR lancée par la signature du CTES, d'assurer la cohérence et la coordination des actions entreprises pour la bonne gestion des fonds drainés ; de mobiliser des fonds pour le territoire, cela à l'échelle du PETR notamment sur les thématiques du CTES que sont l'autonomie alimentaire, la gestion des déchets et la concertation citoyenne.

La chargée de mission anime les réunions de travail et de concertation et met en œuvre les moyens associés et les partenariats permettant le bon déroulement des actions.

## Ses activités

### Encourage et développe le développement sur l'orientation 1 et 2 du contrat de transition écologique et solidaire :

- Met en place sur le territoire un programme pluriannuel et ambitieux d'animation de facilitation et d'accompagnement des projets d'économie circulaire avec l'objectif de créer un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état, les banques ... et de faciliter de développement de projet de qualité, notamment sur le projet sur l'expérimentation du pôle d'économie circulaire du Briançonnais ;
- Inscrit le territoire dans une dynamique ambitieuse de développement des projets d'économie circulaire ;
- Crée de l'activité pour les entreprises et structures de l'économie circulaire et solidaire du territoire ;
- Réalise une cartographie des acteurs et des flux de l'économie circulaire et des synergies possibles sur le territoire ;
- Met en place et anime la concertation nécessaire à la mise en place des stratégies ;
- Met en place et rédige des fiches actions et des fiches projets ;
- Actionne les leviers de financements possibles pour chacun des projets ;
- Met en place le suivi des dispositifs financier par le biais de tableau de suivi ;
- Prépare les instances et comité en lien avec les contractualisations ou dispositif à mettre en place ;
- Met en place une communication à l'échelle du territoire.

### Encourage la concertation citoyenne :

- Fait que les citoyens, les entreprises et les acteurs du territoire s'emparent de la dynamique transition écologique et solidaire par le biais d'événements, réunions et outils de communication et de vulgarisation de la transition écologique et solidaire ;
- Entretient la dynamique et fait connaître les projets au plus grand nombre en mettant en place des actions, évènements sur le territoire ;
- Met en place des actions innovantes permettant la concertation citoyenne et démocratique ;
- Anime un Club Climat efficace et moteur ;
- Sensibilise la population via les écoles, collèges et lycée et les entreprises à la sobriété ;
- Informe et échange avec les citoyens sur les projets et actions mises en place par le PETR ;
- Organise un événement spécial station ;
- Réalise un livret des bonnes pratiques sur la concertation citoyenne dans le cadre de la transition écologique.

### Gestion administrative et financière des projets :

- Élabore les délibérations et les actes nécessaires à la mise en œuvre du programme ;
- Réalise et suit le montage administratif et financier dans le cadre de projet, ainsi que les restitutions ;
- Accompagne l'instruction et suivre l'attribution des demandes de subvention ;
- Rédige les demandes de devis, cahiers de charges et passe les marchés.